

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Chef de service*K-O/DIR
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans IPEF
Affectation :	SNA/O K-O/DIR SNA/O - Nantes - Direction SNA/Ouest (BOUGUENAISS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*K-O/DIR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre supérieur navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRUNEAU, Eric - 01 69 57 71 60 eric.bruneau@aviation-civile.gouv.fr VILLE, Geoffroy - 01.69.57.70.60 geoffroy.ville@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MARTIN, Antoine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef du service de la navigation aérienne Ouest

Sous l'autorité du directeur des opérations de la DSNA, il est responsable et il anime, oriente et coordonne l'ensemble des activités dans la zone de responsabilité du SNA, en matière de :

- service de contrôle d'information et d'alerte au profit de la circulation aérienne générale,
- fonctionnement des installations du service et des installations rattachées.

Il définit, propose et met en oeuvre les moyens nécessaires à l'exécution de ses missions (effectifs, dotations budgétaires de fonctionnement, programme d'investissement).

Il veille au maintien de la capacité opérationnelle des aérodromes concernés à court, moyen, et long terme et à la maintenance des moyens techniques.

Il est responsable de la mise en oeuvre dans son organisme du système de management de la DSNA

Il est responsable de la fourniture au SIA des données et informations aéronautiques à publier.

Il anticipe ou analyse les problèmes techniques et opérationnels, définit et propose les solutions, les met en oeuvre.

Il assure le dialogue social au sein du SNA.

Il met en application au niveau local les directives de la direction des opérations.

Il est ordonnateur secondaire délégué du BACEA pour les crédits qui lui sont délégués.

Il gère les relations avec les usagers, les gestionnaires d'aéroport et tout autre intervenant extérieur et représente le SNA à l'extérieur.

Profil - Qualification :

- aptitude au management
- goût pour la négociation et les relations humaines
- bonne expérience opérationnelle et technique de la navigation aérienne

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-1er contrôleur d'approche*LFPO/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/CTRL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Contrôle (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	2 1er contrôleur d'approche*LFPO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01.49.75.65.78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr LAURAIN, Gwenaël - 01.49.75.65.59 gwenael.laurain@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADV - ADI - APP - APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pu exercer une de ces qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-1er contrôleur d'approche*LFOB/CA
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/N LFOB/CA Beauvais Tillé - Circulation aérienne (TILLE)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*LFOB/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	SALON, Olivier - 03 44 11 49 10 olivier.salon@aviation-civile.gouv.fr CHABENIUK, Laure - 03 44 11 49 27 laure.chabeniuk@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assurer l'écoulement de la CAG en garantissant en permanence et en priorité un niveau de sécurité adéquat, dans des conditions équilibrées de régularité, d'équité, de transparence, de respect de l'environnement et d'économie du transport aérien.

Tâches :

* Génériques

-Assure les services de la Circulation Aérienne dans les espaces qui lui sont confiés pour : prévenir les abordages.

prévenir les collisions sur les aires de manoeuvre.

accélérer et ordonner la circulation aérienne en :

o organisant le trafic (aires de manoeuvre, circulation d'aérodromes).

o préparant les séquences d'approche et en les réalisant.

o participant aux mesures de régulation. et ce, en intégrant les contraintes

d'environnement

- Assure le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin.

- Assure la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents.

- Participe à la formation des contrôleurs en cours de qualification.

- Exerce les prérogatives liées à la détention de la qualification de contrôleur du centre.

- Participe aux groupes de travail locaux.

* Sécurité / Qualité / Environnement / Sûreté

- Assure la protection des personnes et des matériels.

- Procède à la notification d'évènements.

- Participe aux commissions de sécurité sur convocation.

- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définies dans les textes.

- Prend en compte les résultats et préconisations issues des démarches de retour d'expérience

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître l'espace aérien en charge.

- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne.

- Connaître et exploiter le MANEX.

- Savoir intégrer les contraintes environnementales.

- Accompagner efficacement un tiers en formation.

- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du centre.

- Savoir décider en temps réel.

- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence.

Pratiquer couramment l'anglais (niveau 4).

Qualités requises :

-Capacité d'analyse et de décision.

- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites.

- Concilier les contraintes et décider en temps réel.

- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace.
- Etre rigoureux et vigilant.
- Savoir gérer des situations d'urgence.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE-Assistant de subdivision*K-NE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/ETUD SNA/NE - Subdivision études environnement (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-NE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LOTTERIE, Benjamin - 03.87.38.52.94 benjamin.lotterie@aviation-civile.gouv.fr DUPONT, Patrick - 03.88.59.64.81 patrick.dupont@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION - SUB ETUDES ET ENVIRONNEMENT

- * Coordonne les études de sécurité pour la partie Exploitation du SNA Nord Est
- * Anime/Participe aux études de sécurité pilotées par la Subdivision Etudes et Environnement du SNA Nord-Est ou pour lesquelles celle-ci est impliquée ;
- * Assure le suivi de l'assurance qualité-sécurité pour les dossiers qui lui sont confiés et les activités afférents, notamment le suivi de la mise en place des MRR ;
- * Assure la gestion des projets qui lui sont confiés par le chef de Subdivision Etudes et Environnement, notamment les aspects coordination avec les parties intéressées du projet ;
- * Peut réaliser une assistance méthodologique sur la gestion de projets hors Subdivision Etudes et Environnement SNA-NE, en coordination avec le chef de Subdivision Etudes et Environnement du SNA-NE ;
- * Coordonne les protocoles concernant la gestion de l'impact des obstacles dans le périmètre du SNA-NE et transfrontaliers ;
- * Interface avec la Subdivision Contrôle pour le traitement de saisines temporaires, impacts travaux, et, protocoles activités légères qui auraient des incidences sur les publications des procédures IFR et espaces aériens ;
- * Transmission de l'analyse des impacts obstacles sur les dispositifs CA du SNA NE ;
- * Mise en place et suivi d'une base obstacles en liaison avec le coordonnateur Information Aéronautique ;
- * Toutes autres activités confiées par le chef de Subdivision Etudes et Environnement du SNA-NE dans le cadre des missions de la Subdivision Etudes et Environnement.

Profil - Qualification :

Compétences :

(Préciser le niveau de compétence : 1 - élémentaire, 2 - général, 3 - détaillé, 4-expertise)

Nota : en attente du niveau minimal exigé dans le référentiel métier pour déclinaison locale

Techniques de base :

Connaissance de l'organisation et de la réglementation de la circulation aérienne : 4

Connaissance du processus d'élaboration et du suivi des études de sécurité : 4

Techniques de gestion de projet : 3

Qualités requises :

Aptitude au travail en équipe : 4

Rigueur : 4

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Chef de projet*DTI/DP
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans
Affectation :	DTI DTI/DP Directeurs Programmes (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de projet*DTI/DP
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DUBOIS, Nicolas - 05.62.14.52.21 nicolas.dubois@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de projet "Coordination CssIP DTI"

Le coordonnateur CssIP DTI :

- coordonne les travaux des projets "CssIP" au travers d'une coordination technique spécifique ou des instances appropriées de la DTI (pa exemple le COMEX-DTI).

- Pilote la Task-Force CssIP définit ci-dessous.

- Participe à la coordination DSNA/Défense "IPD2" comme nécessaire.

- Travaille en partenariat avec le coordonnateur CssIP de la DO.

Profil - Qualification :

Savoir faire :

Analyser et synthétiser des informations techniques et organisationnelles.

Animer et coordonner des équipes pluridisciplinaires.

Gérer des conflits.

Gérer des priorités.

Organiser des processus parfois complexes.

Se montrer tenace et convaincant.

Connaissances :

Connaissances du contexte organisationnel, technique et social.

Connaissances en droit administratif.

Méthode de conduite de projet et d'évaluation.

Méthode de conduite du changement.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Chef de projet*DO/DIR
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	DO DO/DIR Direction des opérations (DO) (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de projet*DO/DIR
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Cadre dirigeant d'administration centrale
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRUNEAU, Eric - 01 69 57 71 60 eric.bruneau@aviation-civile.gouv.fr VILLE, Geoffroy - 01 69 57 70 60 geoffroy.ville@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de projet Drones et U-Space

- Coordonne et supervise les études ainsi que les conditions de mise en oeuvre des mesures nécessaires pour assurer l'insertion des drones (RPAS) en espace aérien sans ségrégation.
- Coordonne et suit la mise en oeuvre du projet U-Space France.
- Coordonne et suit les affaires du secteur de l'aviation spatiale.
- Représente la DSNA dans les instances techniques internationales l'EASA, l'OACI et la SESAR JU qui traitent des points ci-dessus.
- Organise et assure la coopération avec les industriels, la DSAC, la DTA, les divers intervenants impliqués dans le développement et l'utilisation des drones (RPAS), ainsi qu'avec les autres ANSP.
- Anime le réseau "Stratégie Drones" de la DSNA.

Profil - Qualification :

- Excellente pratique de l'anglais et des réunions internationales.
- Connaissances des services de la navigation aérienne.
- Connaissances de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissances des systèmes informatiques.
- Connaissances dans le domaine des drones et/ou de l'innovation.
- Sens des relations humaines.
- Esprit d'initiative.

Formation d'intégration :

- Connaissance sur les RPAS (drones)
- Connaissance opérationnelle de l'ATC/ATFM.
- Connaissance des perfos avions

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne 2017

ministère de la
transition
écologique et
solidaire



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chef de programme*ENAC/ID
Poste offert aux :	ATTAE ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans
Affectation :	ENAC ENAC/ID Direction de l'International et du Développement (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*ENAC/ID
Filière / Métier :	Communication Chargé de promotion et diffusion commerciale
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAHOURCADE, Pierre - 05.62.17.43.30 pierre.lahourcade@enac.fr
Personne remplacée :	PRIMOIS, CORINE

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de programme (DID)

Responsable de développement sur la zone géographique Europe, Inde, Moyen Orient, Caucase et Asie Centrale, assure les missions suivantes :

- promotion de l'ensemble des formations (y compris la formation continue) de l'ENAC dans sa zone géographique et auprès des partenaires ;
- recherche et élaboration de partenariats en vue de développer des activités de l'ENAC dans la zone dont il a la responsabilité ;
- réponse aux sollicitations de formations de partenaires potentiels de l'ENAC : coordination avec les correspondants DID au sein de la DFPV et des départements de la DER pour étudier la faisabilité de la formation demandée ou proposée ;
- en tant que besoin, pilotage de l'élaboration de l'offre (responsables d'offres) ou contribution à la rédaction des offres ;
- négociations, rédaction et préparation de la signature des contrats et conventions ;
- en tant que besoin, chef du projet associé à un contrat. Un responsable de développement d'une zone géographique peut être amené à gérer un projet sur une autre zone que celle dont il a la responsabilité en développement ;
- garant pour sa zone géographique de l'application du système de management Qualité, (processus « amont ») ;
- suivi de la satisfaction partenaires, qu'ils soient une autorité, un partenaire académique, une entreprise publique ou privée, ou un individuel ;
- contribution dans son périmètre de responsabilité à la stratégie de l'ENAC et l'atteinte des objectifs de développement ;
- accueil de délégations, en lien avec le Cabinet/Relations Publiques de l'ENAC ;
- en formation continue, accueil et suivi des stagiaires étrangers VIP et, dans la mesure du possible des autres stagiaires, issus de sa zone géographique ou des entités partenaires.

Tâches :

Connaissances :

- bonne connaissance de l'aviation civile,
- expérience de développement d'activités et de l'international,
- expérience en gestion de projets complexes et internationaux,
- expérience dans le domaine de la formation, de l'enseignement supérieur ou des services,
- organisation générale du transport aérien,
- organisations internationales.

Savoir-faire :

- capacité à travailler à l'international et en environnement multiculturel,
- goût pour la négociation,
- initiative, force de proposition et écoute,
- capacité à développer un réseau relationnel avec les industriels, les partenaires académiques et les administrations,
- anglais courant et autre langue souhaitable.

Fréquents déplacements à l'étranger.